

L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout ; j'appuie le bon ; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. I.

QUEBEC, 20 JUILLET 1858.

No. 15.

— Nous prévenons nos abonnés et le public, que M. JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

Nos abonnés qui ne recevraient pas "L'Observateur" sont priés de nous avvertir.

On a besoin pour ce journal d'agents actifs à la campagne.

— Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Masse. Ce monsieur s'est imposé de grands sacrifices pécuniaires pour établir dans son établissement, des bains tenus selon les règles du plus stricte hygiène. Le prix modique demandé par ce monsieur devra nécessairement lui procurer l'encouragement que méritent ses efforts.

Encore quelques jours, et la grande comédie ou plutôt l'adroite tragédie qui dure depuis quatre mois, à Toronto, sera terminée. Le dernier acte se joue ; bientôt nous serons à la dernière scène, et le rideau tombé, que restera-t-il ? Une montagne de loix incompréhensibles, la dette publique atteignant le chiffre de la banqueroute ; le souvenir des *vices* ministérielles, des faux serments, des vols publics, des fraudes électorales, des trahisons de tout genre ; les trames diaboliques pour perdre l'honneur et la fortune des citoyens honnêtes ; voilà le résumé de la page que l'historien devra écrire sur cette *cession* du parlement de cette province. Il ne pourra trouver aucune de ces grandes mesures qui sauvent les peuples, sans y rencontrer les mesquines rivalités de partis, les égoïstes jalousies de localités. La haine, l'intérêt personnel, l'esprit de secte, de parti, attireront seuls son jugement. Et quand il voudra célébrer la grandeur d'âme, le noble patriotisme, le génie administratif de ses compatriotes qui, dans ces jours de désolation et d'agiotage gouvernaient le pays ; il ne trouvera que des noms flétris ; des caractères vils ; des hommes *assassinant*, pour un peu d'or, leur nationalité, leur culte, et la langue de leurs aïeux ! Il voudra écrire le nom d'un Du Calvet, et la honte couvrant son front, il se trouvera obligé de griffonner celui du procureur-général Cartier ! Au lieu d'un Papineau, l'ombre du président Smith, le chef des *claqueurs* ministériels, apparaîtra, tenant à la main une liste des pupitres brisés au service de l'adminis-

tration ! Les grandes figures politiques qui transmettent à la postérité les traits de tout un peuple, seront remplacées par les Allyn, les Simard, les Dubord, les Belleau et les Powell ! Couvrons nous ! Cependant, l'histoire aura aussi de beaux noms à enregistrer. Il lui faudra conserver le souvenir de l'honnêteté politique d'un Daron refusant de s'allier à M. Sicotte parce que celui-ci est devenu le collègue des traîtres et des agioteurs. A côté de ceux qui achètent, qui corrompent les électeurs ; il y aura une belle page pour les Bureau, les Campbell, les Des saules et les Laberge.

Le ministère a fondé un nouveau journal pour remplacer le *Colonist* qui l'a abandonné : *L'Atlas*, tel est le titre du journal monstre qui doit, sinon porter, du moins supporter la barque ministérielle.

LE CHEMIN DE FER DU NORD.

La Corporation de Québec avait, déjà demandé à l'Exécutif de ratifier un vote de £300,000 passé par nos députés en faveur du chemin de fer du Nord ; mais M. Cartier, qui ne néglige aucune occasion de nuire au district de Québec, avait, alors, réussi à empêcher un vote aussi juste et aussi nécessaire d'être sanctionné. Néanmoins, nous lisons dans les grands journaux que le greffier de la cité a reçu du département du *receveur-général* une lettre pour l'informer que ce vote a été sanctionné par le gouverneur ! Assurément qu'il vient d'être fait un pas immense ; espérons qu'il sera suivi d'un autre plus décisif. Pour cela, les membres du bureau de direction du chemin de fer du Nord, ne devront rester tranquilles, que quand la nouvelle *perspective* qui se dessine aujourd'hui, sera devenue un fait accompli. Assez de duperie a été dépensée, il faut que l'œuvre commence *immédiatement* !

Voici la lettre dont nous avons parlé plus haut :

"Département du Receveur-Général.

"Toronto, 12 juillet 1858.

Monsieur,

"J'ai l'honneur de vous informer que le règlement de la Municipalité de la Cité de Québec, relatif à un emprunt de \$1,200,000, conformément aux actes du fonds consolidé d'emprunt municipal du Haut-Canada, a été sanctionné par Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil.

"Quand vous serez prêt à prendre le département, vous voudrez bien en informer ce département, afin qu'il les prépare. Il sera aussi nécessaire de nommer quelques personnes ici pour les recevoir ; en conséquence, vous trouverez ci-inclus une formule de procuration.

"J'ai l'honneur d'être,

"Monsieur,

"Votre obéissant serviteur,

"T. D. HARRINGTON, D. R. G.

"F. X. GARNEAU, écuyer, etc. etc."

Nous sommes heureux d'apprendre que les personnes envoyées par la *Société de colonisation des ouvriers de Québec* pour explorer les terres que cette société possède dans la commune d'Asburton, a fait un rapport favorable. Les terres sont généralement très propres à la culture. Près de la *Rivière du Sud* il y a des lots superbes pour le foin. On nous a montré des épis de seigle d'une très belle apparence ; la paille avait une hauteur de quatre pieds. La société a déjà cent acres de terre cultivable. Des grains de toute espèce, mais en petite quantité, ont été semés, afin de connaître la qualité et la fécondité du terrain. Tout semble présager un beau succès à cette entreprise véritablement patriotique et profitable sous tous les rapports. Ce n'est pourtant qu'un essai ; mais cet essai, aura, nous l'espérons, le pouvoir de ranimer le courage de ceux qui comprennent que ce n'est que par l'agriculture qu'un peuple peut-être vraiment maître chez lui. Pour les Canadiens-Français, la possession du sol est la seule planche de salut qui leur reste pour exister comme peuple. Aussi, saisissons nous avec empressement toute occasion pour encourager les entreprises qui peuvent donner un nouvel essor à l'agriculture dans ce pays.

Sous peu, les officiers de la milice devront faire un rapport de la revue du 29 juin dernier. Nous conseillons à ces messieurs de demander une nouvelle organisation de la milice. Telle qu'organisée, la milice actuelle est une risée, une dépense écrasante pour la province. Pour soutenir non pas une milice, mais quelques emplacements dont tout le travail est de se promener, et faire payer, la législature vote £20,000 par an ! Il est indispensable d'avoir une milice, mais il faut qu'elle existe, qu'elle se montre, qu'on la trouve, qu'elle prou-